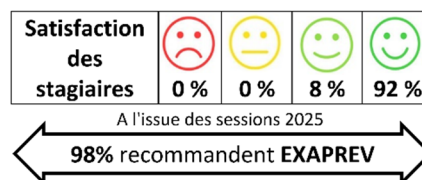


Proposition de formations



EXAPREV vous propose plusieurs **formations obligatoires** relatives à la prévention des risques d'accident et de maladies professionnelles dans l'entreprise :

	Durée
▪ Travaux en hauteur : port du harnais antichute et ligne de vie temporaire	1 jour
▪ Montage, utilisation et vérification des échafaudages roulants	1 jour
▪ Montage, utilisation et vérification des échafaudages fixes	selon niveau
▪ Utilisation des PIR, escabeaux et échelles	0,5 jour
▪ Manutention - Gestes & Postures	0,5 à 1 jour
▪ Conduite de nacelles élévatrices (PEMP)	selon niveau
▪ Pose de filets de sécurité	1 jour

En version "initiale" ou "recyclage", ces formations peuvent se dérouler **dans mon atelier à Montpellier Garosud**. Il est **possible** d'organiser vos formations **sur vos sites avec vos équipements** (critères fournis au préalable).

➔ N'hésitez pas à me solliciter pour recevoir une proposition adaptée à vos besoins et à votre planning.

Tarifs 2026 / 2027 :

- **Intra-entreprise :** 720,00 € H.T/ jour
6 à 7 personnes d'une même entreprise
- **Inter-entreprises :** 220,00 € H.T / jour / personne
6 à 7 personnes d'entreprises différentes

Chaque mois,
je propose des
sessions inter-entreprises

Port du harnais
et
Echafaudage roulant

**pour inscrire de 1 à 3 salariés
sans désunir vos équipes et
respecter vos plannings.**

Selon vos besoins, des **modules "sur-mesure"** de formation ou de sensibilisation peuvent être organisés :

- Les **obligations prévention** de l'employeur et de l'encadrant de chantier
- L'**accueil** au poste de travail
- Assurer les **contrôles OBLIGATOIRES** des EPI cat. 3 antichutes
- Les protections **collectives et individuelles**
- Animer un **quart d'heure sécurité**
- La **gestion des aptitudes et du matériel**
- ...

Accompagnement sécurisé

Afin de répondre à **vos obligations réglementaires** et ainsi **protéger vos salariés et votre entreprise**, EXAPREV vous propose également la **mise en place et le suivi de votre démarche de prévention** sur différents axes :

- Vos documents obligatoires
- La mise en place des méthodes et matériels adaptés
- Le suivi et la traçabilité obligatoires qui en découlent

N'hésitez pas à me demander une proposition d'accompagnement.